N°58
OCTOBRE 2020

L'Aventic

www.commune-avenches.ch

Commune d'Avenches

Portraits d'Avenchois
Une série de rencontres autour de personnalités avenchoises qui ont marqué l'histoire de notre ville
p. 5

Cité de l'énergie
Promouvoir la biodiversité est à la portée de tous!
pp. 10-11

Aventiclap
Moteur... action! Le festival est de retour pour sa 3e édition
p. 15

EDITO

Loris Piccin
Municipal

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au moment où j'écris ces lignes a lieu la rentrée scolaire. Teintée d'incertitudes, comment se passera-t-elle dans cette période étrange, où plus grand-chose ne fonctionne «comme avant»? Devrons-nous supporter encore longtemps ce fastidieux masque qui nous protège de la propagation du virus? Serons-nous de nouveau confinés cet automne? Plein de questions qui m'inspirent ces réflexions.

La «petite bête» nous a privés de nombreuses manifestations, festives, conviviales, des moments de partage dans la joie et la bonne humeur. Elle nous a privés de rencontres, nous a en partie confinés dans la solitude (je pense aux plus vulnérables), elle a compliquée notre vie quotidienne dans les moindres détails. On a tous envie que cela finisse!

Mais chaque difficulté, chaque crise amènent aussi des aspects positifs. Nombreuses sont les personnes qui se sont promenées dans nos forêts, dans les champs, retrouvant peut-être ce sentiment de bien-être qui réside dans les choses simples et naturelles. Et si l'«après» se présentait différent de l'«avant»? Un style de vie plus proche de la nature, moins polluant, plus détendu, éloigné de la frénésie du mode de vie urbain, entre un avion et un autre, entre une activité stressante et la suivante? Peut-être qu'en cette période incertaine, pourrions-nous trouver un peu de sérénité dans notre activité professionnelle, la vie de famille, nos passe-temps favoris, et prendre le temps de vivre, tout simplement.

Au moment où vous lirez ces lignes, beaucoup de choses auront peut-être changé, dans un sens, comme dans l'autre. Je vous souhaite de vivre cette transition compliquée en bonne santé et de la meilleure des manières, en prenant les aspects positifs partout où c'est possible.

Formations continues

Le Service du personnel

DIPLÔME D'ASP

Le 7 août dernier, M. Arianit Shasivari, employé de la sécurité communale, s'est vu remettre son diplôme d'assistant de sécurité publique (ASP) délivré par l'Institut suisse de police. Cette formation suivie auprès de l'Académie de police de Savatan sert à compléter la chaîne de sécurité cantonale et communale. La formation de base de 7 semaines se compose des modules de psychologie policière, police de proximité ainsi que des notions en police judiciaire et protection personnelle. Une spécialisation de deux semaines est consacrée à la circulation routière et aux lois y relatives. Cette profession passionnante et exigeante nécessite la maîtrise d'une discipline individuelle et collective du comportement, raisonnement, caractère et de l'esprit mais aussi de garantir une unité de doctrine pour assurer tout type de problèmes sécuritaires dans sa cause et effet.

RESPONSABLE DE DÉCHETTERIE

M. Alain Kapp, responsable des services extérieurs **de la commune d'Avenches**, vient d'obtenir un certificat de responsable de déchetterie délivré par la coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC). Cette formation dure 12 jours et a pour but de former les responsables de déchetterie, de centre de collecte et d'entreprises de recyclage. Elle est composée de 6 modules et d'un examen final. La formation était partagée entre de la théorie et des visites sur le terrain chez divers recycleurs et récupérateurs de déchets. Il y avait aussi des exercices pratiques sur la conception et la sécurité d'une déchetterie.

Informations diverses communales

E-facture

La Bourse communale

L' e-facture, vous en avez déjà entendu parler? Il s'agit de recevoir ses factures numériquement plutôt que dans votre boîte aux lettres.

Activez l'e-bill via votre compte e-banking et, en quelques clics, vos factures seront réglables rapidement et simplement.

Plus d'informations sur notre site internet (domaine: ma commune, rubrique: bourse communale) ou au 026 676 72 17.

Prévention

La Sécurité communale

Cambrioleurs du crépuscule

A Halloween, il vaut mieux recevoir des bonbons que des coups de bâton

La Sécurité communale

Le 31 octobre les citrouilles et les costumés seront de sortie pour fêter HALLOWEEN!

Ceux qui le feront dans la bonne humeur recevront, peut-être, des bonbons, mais ceux qui auront pour idée de dégrader les bâtiments et leur environnement recevront sûrement des coups de bâton.

La soirée doit se passer dans la bonne humeur, il n'y a pas de place pour les incivilités et les dégâts aux bâtiments. Que la fête et les crêpes soient belles!

Présentation stagiaire et apprenti de la Commune

Le Service du personnel

Loïc Raposo, 20 ans, domicilié à Avenches, a débuté son stage de maturité professionnelle commerciale le 1er juillet dernier à l'administration communale d'Avenches. Après ses études secondaires à Avenches, il a étudié au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) à Payerne, en EC (école de commerce). Durant son temps libre, il pratique la natation et la randonnée. Passionné d'histoire et de géographie, il aime la visite de musées, les voyages et la découverte d'autres cultures.

Axel Claude, 23 ans, domicilié à Avenches, a débuté son apprentissage d'agent d'exploitation le 3 août dernier aux Services extérieurs de la Commune d'Avenches. Après son année à l'Opti, il est passé par deux apprentissages avant de venir faire une formation au sein de la Commune. Durant son temps libre, il fait du football et du sport. Il aime bien jouer aux jeux vidéo et aller au cinéma.

L'Aventic, c'est également votre journal...

La rédaction

L'Aventic n'est pas seulement le journal d'informations officielles de la Commune d'Avenches. Ses concepteurs souhaitent qu'il soit également un journal proche des habitants des localités d'Avenches, de Donatyre et d'Oleyres dans lequel chacun puisse trouver des informations utiles. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter la rédaction de ce journal pour y insérer un petit article, un commentaire, etc.

Renseignements et envoi des informations:
Commune d'Avenches,
Rédaction *L'Aventic*,
rue Centrale 33, 1580 Avenches,
026 675 51 21,
aventic@commune-avenches.ch

Attention: Une confirmation de réception vous est transmise pour les articles envoyés par courriel. Si vous ne recevez pas cette confirmation, cela signifie que votre article n'a pas été reçu et qu'il ne pourra pas être publié. En cas de doute, merci de prendre contact avec la rédaction.

Le délai d'envoi d'informations pour la prochaine édition de décembre est fixé au 1er novembre 2020.

Impressum

Rédacteur en chef: Eloi Fellay

Rédactrice adjointe:
Morgane Tappy
avec la participation de Yll Avdyli

Photo de couvrture:
Patrice Birbaum

Graphisme, réalisation:
Steve Guenat / idéesse, Mézières

Imprimeur: Imprimerie Freléchoz-Berset, Domdidier

Tirage: 2530 exemplaires

www.commune-avenches.ch

FSC www.fsc.org

Entretien des arbres et des haies

La Municipalité d'Avenches rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:

- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 0.60 mètre lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagage des arbres:

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2.50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du Règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Elections communales générales 2021

Le printemps 2021 rimera avec le renouvellement des membres de notre exécutif et du législatif. En effet, la législature actuelle se terminera le 30 juin 2021.

élections communales générales 2021 #ECG21 Canton de Vaud

La rédaction

Les principales dates à retenir pour Avenches sont les suivantes:

Date de l'élection	Type d'élection	Dépôt des listes	Réception par les électeurs
7 mars 2021	Municipalité 1er tour	18 janvier 2021	8 au 12 février 2021
7 mars 2021	Conseil communal	18 janvier 2021	8 au 12 février 2021
28 mars 2021	Municipalité 2e tour	9 mars 2021	23 mars 2021
25 avril 2021	Syndicature 1er tour	6 avril 2021	13 avril 2021
16 mai 2021	Syndicature 2e tour	27 avril 2021	11 mai 2021

Les différents partis politiques représentés sur notre commune peuvent être contacté·e·s de la manière suivante si vous êtes intéressé·e à vous inscrire sur une liste ou pour plus d'informations:

PS Parti Socialiste Avenchois

Parti Socialiste Avenchois

Géraldine Stucki, présidente
079 780 23 31
stucki.geraldine@bluewin.ch

Yan Vollendweider,
vice-président et chef de groupe au CC
079 374 90 74
Yan_vollenweider@yahoo.fr

www.ps-avenches.ch

UDC + PAI Avenches, Vully

UDC

Schürch Michel, président
79 350 53 75
udc.avenches@outlook.ch

Eric Beytrison, chef de campagne
079 507 94 21

Rassemblement Avenchois

Rassemblement Avenchois

Fernand Corminboeuf, président
026 675 50 10 et 079 401 57 78
atelier@architecture-corminboeuf.ch

Antoine Chautems, secrétaire
079 746 15 09
antoine.chautems@gmail.com

PLR Les Libéraux-Radicaux Section Avenches

PLR

Pierre-Yves Jost, président
079 697 83 53
pyjost68@bluewin.ch

LES VERT·E·S AVENCHES

VERT

Fabien Aeby, Les Verts Avenches
079 905 20 73
fabien.aeby@verts-vd.ch

Portraits d'Avenchois

Durant l'hiver dernier, j'ai été sollicité par la Municipalité pour réaliser une petite exposition sur le Général Guisan, dont la Commune voulait commémorer le souvenir, le 7 avril dernier, à l'occasion des 60 ans de la disparition de notre illustre combourgeois.

Michel Doleires

Je connaissais évidemment un peu l'histoire du grand homme, mais c'est au travers de mes recherches, que j'ai – enfin – pris pleinement conscience de l'importance que représentait Guisan pour les générations qui nous ont précédés et celles notamment qui ont vécu la guerre 39-45.

En parcourant toute une série de documents, livres ou recueils, en particulier la biographie de Willy Gautschi, ainsi que certains ouvrages, notamment ceux de Bernard Barbey, son chef d'état-major personnel, j'ai découvert une personnalité infiniment plus complexe que celle que l'histoire nous avait enseignée. Homme de principe, il est celui qui, à un moment charnière de notre histoire, a tenu à rappeler notre volonté d'indépendance, alors que l'Allemagne avait déjà conquis la moitié de l'Europe.

Ce travail sur le Général achevé, j'ai eu envie de le poursuivre, cette fois avec des personnalités purement avenchoises, et qui ont, elles aussi, à leur manière, marqué l'histoire de notre ville.

Parmi elles, deux femmes, Marie-Madeleine Doleires et Juliette Hédiguer. Toutes les deux se sont engagées corps et âme dans de grandes aventures, Marie-Madeleine, dont la passion pour Avenches la poussa, avec d'autres, à se lancer dans un projet qui voulait faire de notre cité un centre de création théâtrale, à vocation internationale.

Juliette, quant à elle, se consacra à la défense de grands idéaux, la promotion des femmes dans la société et l'aide aux plus démunis, notamment les enfants victimes de la guerre. Elle croyait fermement à un idéal européen, et participa à de nombreux colloques ou assemblées, notamment le fameux congrès de La Haye, en 1948, qui jeta les bases de la création de la communauté européenne.

Xavier Chappatte, premier syndic de confession catholique, fit entrer Avenches de plain-pied dans le XXe siècle. A la fin des années 50, il créa un mouvement – le rassemblement avenchois - qui se voulait apolitique, et qui fit une entrée tonitruante dans la politique locale. Elu syndic, en 1965, il marquera de sa forte empreinte les douze ans qui le virent à la tête de notre Commune.

Cette série de portraits que j'aurai l'honneur de présenter aux dates ci-contre, est patronnée par le Club des Aînés, avec le soutien de la Commune. Je tiens à les remercier tous les deux pour la confiance qu'ils me témoignent.

Samedi 5 décembre 2020

Henri Guisan

Un bourgeois
et un patriote
au service du pays

Samedi 23 janvier 2021

Marie-Madeleine Doleires

Une artiste pour
une grande aventure

Samedi 13 février 2021

Xavier Chappatte

Un visionnaire
et un stratège:
une chance
pour Avenches

Samedi 06 mars 2021

Juliette Hédiguer

Une passionnée
pour la promotion
de grandes causes

Grande salle du Théâtre
10h00-11h00, suivie d'un apéritif

Compte-rendu 1er août

Maintenir / Annuler la fête nationale, votre Municipalité a beaucoup hésité entre ces deux éventualités. Cependant, il nous tenait à cœur de maintenir une fête et d'y intégrer les mesures sanitaires de rigueur afin que chacun puisse en profiter en toute sécurité. Deux zones de 300 personnes ont donc été mises en place, gel désinfectant, liste de présence, distances maintenues ont été gage de sécurité et ceci en toute convivialité.

Laure Ryser
Municipale

La place de fête était entourée de jolis food truck qui proposaient pizzas, glaces, hamburgers, tartare. Un large choix qui a su ravir les papilles des petits comme des grands.

Dès leur arrivée, les enfants ont pris d'assaut le stand animation qui leur proposait de réaliser leur lampion et des tatouages pailletés éphémères.

La partie officielle devait débuter à 19h00, mais devant le ciel noir et chargé, elle a été repoussée de 30m minutes. J'ai eu l'honneur et le plaisir d'adresser le mot de bienvenue aux participants suivi par Patrick Reusser, pasteur de l'église réformée de langue allemande, qui a pris la parole aux noms des quatre paroisses. Notre actuel président du Conseil communal a ensuite annoncé avec brio le discours officiel.

La soirée a été agrémentée par le groupe Discolour qui a su faire danser les 600 participants avec des reprises disco et funk.

Vers 22h15, le feu d'artifice tiré depuis le terrain de foot a illuminé notre bourgade de mille couleurs. Un spectacle réussi qui s'est terminé par les morceaux du talentueux Discolour.

Un grand merci à toute les personnes qui ont œuvré de près ou de loin afin d'offrir un moment de joie et de partage et de se rappeler qu'il est possible de se réunir en toute sécurité.

Discours tenu par M. Delafontaine

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Mesdames, Messieurs,

C'est en ma qualité de Président du Conseil communal d'Avenches que la Municipalité m'a proposé d'endosser la responsabilité du discours officiel du 1er août; c'est donc à ce titre que je vais m'exprimer devant vous pendant quelques minutes.

Devoir de réserve du Président du Conseil oblige, j'ai fait en sorte de laisser au fourreau une rhétorique agressive, que la situation actuelle m'aurait plutôt inciter à dégainer.

C'est donc le 1er août 1291 que Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold de Melchtal, représentants respectifs des communautés alpestres d'Uri, Schwytz et Unterwald, ont passé un pacte, par lequel ils décidèrent que lesdites communautés devaient prendre leur destin en main.

Au-delà des récits légendaires sur la méchanceté des baillis Landenberg ou Gessler et sur la volonté de se soustraire à la tyrannie, cette alliance correspondait à une tendance déjà bien ancrée en Europe occidentale, depuis environ 200 ans, qui avait vu des communautés, surtout urbaines, tenter de se faire une place au soleil dans la société du temps, qui était particulièrement stratifiée.

C'est d'ailleurs principalement pour des motifs économiques que de telles alliances prenaient naissance et on peut raisonnablement être d'avis que la volonté de maîtriser un des passages obligés entre le sud et le nord de l'Europe n'a pas été étrangère au pacte de 1291.

Il ne faut donc surtout pas voir dans cette alliance une mise en cause du pouvoir en place, mais bien une volonté, pour une communauté humaine, de se gérer soi-même, sans intervention extérieure. On notera d'ailleurs que le pacte met un accent particulier sur la «nationalité» (pardonnez l'anachronisme) des juges, mais aussi que l'individu est complètement absent des préoccupations des signataires de cette alliance. Dans ce sens, le texte précise que *«chacun, selon sa condition, reste dévoué à son seigneur»*; cela signifie bien que pour l'individu en tant que tel, le pacte n'a pas signifié grand-chose, ce qui n'a absolument rien d'extraordinaire dans la société de ce temps: un homme (ou une femme) n'avait d'importance que comme membre d'une communauté ou dans son rapport à Dieu. Point.

Qu'en est-il 729 ans plus tard? Au-delà d'un attachement encore marqué des Suisses pour la nationalité des juges, il faut bien admettre que la communauté au sens où on l'entendait au Moyen Âge ne fait plus vraiment partie de notre monde contemporain. Mis au bénéfice de nombreuses libertés depuis les révolutions des deux derniers siècles, aidé par des approches philosophique et religieuse plus souples, l'individu est devenu, dans les sociétés occidentales, le centre des préoccupations politiques, économiques, culturelles ou sociales. Pour le meilleur et pour le pire.

Pour le meilleur, car cela a permis un développement inouï de la créativité et de l'inventivité humaines, de même qu'un épanouissement extraordinaire de l'autonomie de l'individu, dans la mesure où cela a permis à chacun de faire de sa vie ce qu'il en veut. Même si l'on peut parfois regretter l'une ou l'autre excentricité sociale ou anthropologique, je doute que nous appréciions, à maints égards, un retour 60 ou 70 ans en arrière.

Pour le pire, car paradoxalement, tout cela s'est accompagné, par petites touches successives, d'une prise de contrôle des individus et d'une volonté de maîtrise totale qui font froid dans le dos. Dans ce sens, l'épisode sanitaire que nous traversons ne revêt à mes yeux aucun caractère extraordinaire; c'est sans doute un coup d'accélérateur, mais c'est surtout l'évolution implacable d'un mouvement de fond qui a vu l'autonomie et l'intérêt bien compris de l'individu passer à la trappe, depuis déjà longtemps.

Nous pourrions passer la soirée à faire l'inventaire de ce qui a changé depuis que les gens de ma génération, et des précédentes, ont atteint l'âge adulte. Sans évoquer notre soumission à des réglementations toujours plus strictes et pas toujours plus intelligentes, je citerai pêle-mêle les incessantes sollicitations à changer nos comportements, à orienter nos jugements, à modifier notre mode de vie, parfois pour des raisons valables, mais bien souvent pour des motifs rien moins que douteux, cette surveillance permanente de nos faits et gestes, les prétendus experts jacassant qui empêchent de penser et de réfléchir sereinement, etc., etc.

L'individu a des compétences et il est capable de bien des choses, parfois du pire, mais souvent du meilleur. S'il peut être légitime de restreindre sa liberté pour des motifs, sanitaires ou autres, dont l'autorité politique est responsable du bien-fondé, cette restriction doit obéir au principe de la proportionnalité. Le contrôle global et permanent, qui n'a pour seule justification que lui-même, est tout simplement inacceptable.

A titre personnel, il nous appartient de réfléchir au degré d'assujettissement que nous sommes d'accord de tolérer. Si nécessaire, à l'instar de Walter Fürst, Arnold de Melchtal et Werner Stauffacher, nous devons faire ce qu'il faut pour nous émanciper et reprendre le contrôle sur nous-mêmes.

Considérant qu'il faut voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, je ne doute absolument pas que nous trouverons la détermination et le courage de surmonter tout cela, tant il est vrai que l'humanité en a vu d'autres, et de nettement plus corsées!

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente soirée.

Conseil communal
Présentation des membres dans *L'Aventic*

La rédaction de *L'Aventic* souhaite mieux faire connaître à la population les personnes qui composent le Conseil communal d'Avenches et leurs idées pour la collectivité. Cette démarche a pour objectif principal d'offrir une plateforme afin que les élus puissent passer un message aux habitants d'Avenches.

Nous tenons à remercier les Conseillères et Conseillers qui ont accepté de participer à cette rubrique. Pour rappel, afin de permettre à chacune et à chacun de s'exprimer durant la législature, deux à quatre élus par numéro seront invités à apporter leur contribution. Nous souhaitons à nos lecteurs une belle découverte de ces personnes qui acceptent de s'engager pour la collectivité.

Fabien Aeby

Age 44
Situation familiale marié, 2 enfants
Années d'élection 2006
Parti politique Les Verts, groupe Socialiste
Lieu préféré de la commune
La vue sur les arènes et la plaine romaine de chez moi.

Message du conseiller

Chèr·e·s concitoyen·ne·s,

Enfant d'Avenches, je suis resté fidèle à notre commune à l'exception de mes études qui m'ont gratifié d'un Master EPFL. Je travaille à Bevaix (NE) où j'ai la responsabilité d'un groupe de développement de capteurs magnétiques en microcircuits.

Durant mes années au Conseil communal, j'ai œuvré dans les commissions de gestion et finances. J'ai eu l'honneur de présider le Conseil en 2018/19. C'est avec un émerveillement intact que je participe au génie politique suisse, qui permet à chacun·e de s'exprimer et nous incite à trouver des solutions qui font progresser l'entier de la communauté. Notre Commune a besoin de personnes qui s'investissent en politique locale. Le moment est propice, les élections communales approchent. Inscrivez-vous sur une liste électorale!

Nouvelle machine de désherbage à la vapeur sèche

Alain Kapp
Responsable des Services extérieurs

Depuis juillet 2020, les Services extérieurs désherbent les cimetières, les places en gravier et les routes pavées avec une machine à désherber à la vapeur sèche. En effet, après la décision, en mai 2019, de ne plus utiliser d'herbicides à base de glyphosate, il fallait trouver une solution plus environnementale et d'utilisation pratique.

On appelle vapeur sèche, une vapeur qui contient moins de 7% d'humidité. L'eau est chauffée jusqu'à ébullition et ensuite, en lui fournissant encore plus de chaleur, elle se vaporise. Équipée d'une rampe frontale et de deux lances latérales, cette machine peut être utilisée par trois personnes simultanément. Quelques secondes de vaporisation suffisent à «cuire» la plante et la dessèchera dans les jours suivants. Par temps sec, on devine a peine une trace d'humidité sur le sol. Cette machine consomme 90 litres d'eau et 5 litres de diesel pour une autonomie de 8 heures environ.

Le temps d'application global est plus lent qu'avec des herbicides, mais plus rapide et moins contraignant que le désherbage manuel. Sa fréquence de passage est relativement rapide, environ tous les vingt jours. Ce procédé a pour but de fatiguer la plante qui finira par disparaître définitivement. Il est aussi nécessaire de commencer rapidement dans la saison afin d'atteindre les plantes quand elles sont jeunes. Ce système de vapeur sèche a pour avantage de fonctionner même en temps de pluie.

Les Services extérieurs sont satisfaits d'avoir trouvé une solution pratique qui a un bon équilibre entre son efficacité et la protection de l'environnement!

La seconde phase du stationnement payant au centre-ville est active

La Sécurité communale

Depuis le 1er septembre, le stationnement payant au centre-ville a été étendu aux places du Casino, de la Foire, du Château, des Terreaux et du Montmézard, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Le temps de stationnement maximum est de 15 heures. Jusqu'au 31 décembre 2020, les deux premières heures sont gratuites, les heures suivantes à Fr 1.50 / maximum Fr 10.– pour la journée.

Le paiement peut se faire par les applications **ParkingPay** ou **Twint**, à l'horodateur en **monnaie** ou par **cartes de crédit / débit**.

La mise en place du stationnement payant selon les décisions des autorités est ainsi terminée.

Les parkings du Faubourg et de la zone sportive sont à disposition gratuitement ainsi que les cases blanches dans les rues extérieures au centre-ville.

La Sécurité communale est à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires:
securite@commune-avenches.ch
079 449 60 55.

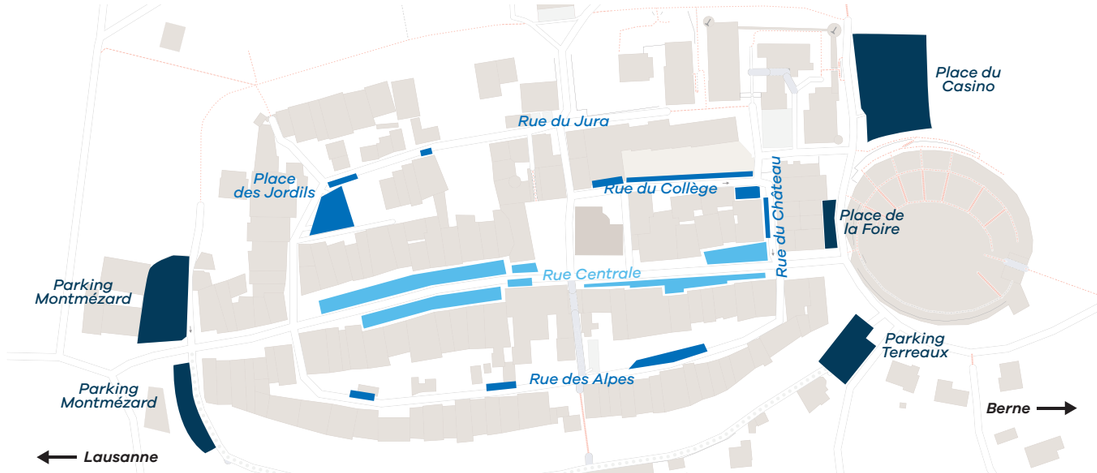

JANVIER 2020

Rue Centrale

Tarifs
2h gratuites puis CHF 1.50/h
3h max (2h gratuites + 1h payante)
jusqu'au 31.12.2020

Horaires
Du lundi au samedi : 08h – 20h
Dimanche et jours fériés : 08h – 12h

JANVIER 2020

Rue du Château
Place des Jordils
Rue des Alpes
Rue du Jura
Rue du Collège

Tarifs
2h gratuites puis CHF 1.50/h
3h max (2h gratuites + 1h payante)
jusqu'au 31.12.2020

Horaires
Du lundi au vendredi : 08h – 20h

SEPTEMBRE 2020

Parking du Casino
Parking de Montmézard
Parking des Terreaux
Place de la Foire

Tarifs
2h gratuites puis CHF 1.50/h
3h max (2h gratuites + 1h payante)
jusqu'au 31.12.2020
Forfait journée CHF 10.— Max 15h

Horaires
Du lundi au vendredi : 08h – 18h

Promouvoir la biodiversité est à la portée de tous!

Avec le confinement de plusieurs milliards de personnes dans le monde, la fermeture d'entreprises et d'industries ainsi que le coup de frein au trafic aérien, les émissions mondiales (de gaz à effet de serre) ont diminué et la qualité de l'air s'est améliorée dans de nombreuses villes.

Maria Wägli
Déléguée à l'énergie et au climat (B+S ingénieurs conseils SA)

Eric Schürch
Municipal

Au fait, c'est quoi la biodiversité?

La biodiversité désigne la variété et la diversité du monde vivant, mais elle représente également l'ensemble des interactions entre les êtres vivants, ainsi qu'entre les écosystèmes. Il est courant d'associer la notion de biodiversité à la multitude d'espèces animales et végétales qui nous entourent, sans y voir de liens directs avec l'être humain, ses activités et sa qualité de vie. Bien au contraire, la biodiversité est essentielle aux sociétés humaines qui en sont entièrement dépendantes. Elle fournit de nombreux services, parmi lesquels la pollinisation des plantes, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation des déchets et des polluants, la régulation des ravageurs des cultures par leurs ennemis naturels ou encore la mise à disposition de matières premières pour l'industrie. Elle rend nos villes et paysages plus agréables à vivre en offrant des espaces de délassement et des havres de fraîcheur.

Le Conseil d'Etat a adopté un plan d'action pour promouvoir la biodiversité dans le canton. Ce plan d'action, annoncé

Source: Synthèse du plan d'action Biodiversité 2019-2030, Canton de Vaud.

dans le Programme de législature 2017-2022, vise la période 2019-2030. Il est centré sur l'action des services de l'Etat. Comme le relève le Forum Biodiversité suisse, pour enrayer la perte constante de biodiversité, des efforts accrus sont nécessaires non seulement dans le domaine de la protection de la nature, mais aussi dans tous les secteurs touchant de près ou de loin à l'utilisation des ressources naturelles et à l'occupation du territoire.

Charte des jardins

Si vous voyez cet emblème affiché à l'entrée d'une propriété, c'est que ses habitants ont signé la Charte des Jardins et qu'ils ont pris l'engagement moral d'entretenir et d'aménager leur terrain pour favoriser la survie de la faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards, etc.

Initiée en 2007 dans une commune genevoise, la Charte des Jardins est devenue la référence nationale en matière d'actions concrètes pour la nature au jardin. Elle est aujourd'hui promulguée par les services cantonaux de l'environnement et de conservation de la nature. La charte suggère d'adopter une dizaine de pratiques d'entretien du jardin favorables à la survie des oiseaux et des petits animaux. Elle s'applique à tous les jardins, petits ou grands, privés ou publics, et s'adresse autant aux espaces publics qu'aux particuliers. La charte insiste toutefois sur l'importance d'une démarche collective afin de mettre les jardins en réseau: la petite faune a en effet besoin d'un espace vital qui dépasse l'offre d'une seule propriété. Les habitants sont invités à signer la charte pour marquer leur engagement moral dans cette démarche. Ils peuvent également accrocher son emblème aux portes de leur jardin pour témoigner de leur adhésion et ouvrir la discussion avec le voisinage.

Toute personne qui désire adhérer à la Charte des Jardins peut s'inscrire sur le site www.charte-des-jardins.ch. Sur ce site il est également possible de télécharger des documents libres: Charte des Jardins, logo, posters, prospectus et étiquette pour plantes indigènes sauvages.

energie-environnement.ch

Ce site est la plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement (BE, JU, FR, GE, NE, VD, VS), initiateurs de la Charte des Jardins. On peut notamment y explorer un jardin interactif (accueil<visiter la maison<jardin) dont les animations expliquent les bonnes pratiques de plantation et d'entretien qui favorisent la biodiversité.

Charte des Jardins

10 bonnes pratiques faciles à adopter, pour inviter la nature dans son jardin

Ces 10 bonnes pratiques seront présentées en détail dans les trois prochaines parutions de *L'Aventic* sous forme d'épisodes «Promouvoir la biodiversité est à la portée de tous!».

1. Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse (les tondre moins souvent).

2. Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).

3. Créer des abris pour la faune: tas de branches, de feuilles ou de pierres.

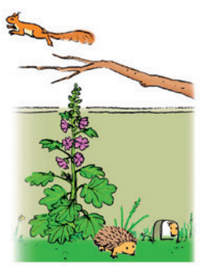

4. Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.

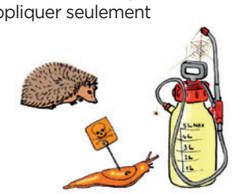

5. Renoncer aux herbicides et pesticides. Si nécessaire, appliquer seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au métaldéhyde.

6. Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.

7. Ne pas installer de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.

8. Équiper le chat d'une clochette pour avertir les oiseaux de son arrivée.

9. Respecter la loi sur les feux de jardin et éviter d'évacuer un tas de feuilles ou de branchages pendant la période de reproduction ou d'hibernation.

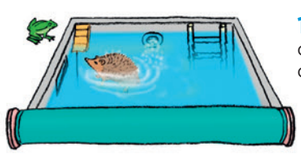

10. Prévoir une petite rampe de sortie pour la piscine, afin d'éviter que des animaux s'y noient.

www.charte-des-jardin.ch

Ramassage des ordures ménagères et horaires d'ouverture des déchetteries

Les Services extérieurs

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier dernier, le ramassage des ordures ménagères se fait UNIQUEMENT le mardi. Les sacs doivent être sortis uniquement le mardi matin et avant 8h00. Tout dépôt en dehors de ces moments est passible d'amende. Pour rappel, les sacs bleus peuvent être amenés dans les trois déchetteries lors de leurs ouvertures respectives.

Contrepartie pour Avenches

Dépôt des sacs bleus à la déchetterie dans une benne compacteuse

Heures d'ouverture dès le 1er janvier 2020:
lundi-vendredi de 17h00 à 19h00
samedi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Contrepartie pour Donatyre

dépôt des sacs bleus à la déchetterie dans un container

Heures d'ouverture:
mardi de 17h00 à 18h00
samedi de 11h00 à 12h00

Contrepartie pour Oleyres

dépôt des sacs bleus à la déchetterie dans un container

Heures d'ouverture:
mercredi de 17h00 à 18h00
samedi de 9h30 à 10h30

Dépôt des sacs bleus
le MARDI MATIN entre 6h00 et 8h00

Renseignements: Services extérieurs au 079 783 86 94

Mise en service de la fourrière communale

La Sécurité communale

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis n°45 le 27 juin 2019 les travaux de la fourrière communale ont été entrepris ce printemps, nous avons maintenant à disposition une place conforme dédiée au stockage de véhicules et de mobilier pour des durées souvent longues.

La fourrière est sur une parcelle communale disponible, qui ne gêne pas les activités environnantes et ne péjore pas l'évolution de projets dans les alentours proches. La parcelle retenue est le bienfonds communal Nr. 2509 à l'impasse de la Plaine. Cette parcelle de 492 m² est située en zone industrielle

La Commune a la responsabilité de disposer de places de fourrière et d'espaces de stockage fermés et clôturés (Art. 26 et 26a de la Loi sur la circulation routière vaudoise et Art. 721 du Code civil) permettant un accès aisé à toute dépanneuse et camionnette de déménagement. Il est fait usage d'une telle installation lors:

- d'évacuation de véhicules sans immatriculations stationnés sur le domaine public. La mise en dépôt peut alors durer entre une semaine et plusieurs mois et, en moyenne, l'administration gère un à trois cas annuellement, les frais sont à la charge du propriétaire du véhicule
- d'évacuation de véhicules en stationnement gênant lors des manifestations, les frais sont à la charge du propriétaire du véhicule
- d'évacuation forcée ordonnée par la Justice de paix, la Commune a l'obligation de stocker le mobilier pendant 12 mois. Elle facture les frais y relatifs au locataire expulsé.

La gestion de la fourrière est dévolue à la sécurité communale. A l'intérieur de la clôture, un emplacement est mis à disposition d'une entreprise désirant un endroit sécurisé pour l'entreposage d'un container.

Trésor des archives

L'eau n'est pas à tout le monde!

Jean-Pierre Aubert
Archiviste communal

L'utilisation de l'eau des ruisseaux était règlementée et aussi souvent source de conflits, entre les différents meuniers de la région ou entre ceux-ci et leurs voisins agriculteurs. En voici un exemple tiré des Manuaux de la Cour de Justice d'Avenches.

8 décembre 1716: Monsieur le procureur fiscal inste (= porte plainte) contre Daniel Savariod valet du meunier de la Saugette, lui demande par confession ou négative si pas samedi passé il n'a pas pris l'eau du ruisseau de la Perche (= du Ruz) au préjudice des possesseurs des prés de la Saugette contre les défenses réitérées faites à lui et à son maître sous le bamp de 5 florins.

Monsieur le Banderet Péclat et consorts possesseurs des prés de la Saugette instent contre Henry Schmid meunier à la Saugette, exposant que l'ayant à diverses fois requis amiablement et d'ailleurs fait faire défense par due permission de s'abstenir de leur prendre l'eau du ruisseau appelé la Perche qui leur appartient de temps immémorial et d'ailleurs par titre de l'an 1491 et par acte du 21.12.1606 produits, pour aigayer (= arroser) leurs dits prés de la Saugette... Ils concluent pour leur dédommagement passé à passement jusqu'à la somme de 200 florins et pour l'avenir au cas qu'il ne s'abstienne à ce qu'il soit obligé à leur payer toutes les fois qu'il sera surpris à prendre leur eau la somme de 25 florins pour leur dédommagement ou à défaut de faculté de pouvoir payer lesdits 25 florins de le faire réduire en prison ou au pilori.

Le meunier comparu a promis de ne plus prendre cette eau sans due permission de Messieurs les propriétaires dudit pré qui l'ont pardonné.

Archives cantonales Bic 214/3

Remerciements Fête estivale 2020

Jeunesse d'Avenches

Par le biais de cet article, la Société de Jeunesse d'Avenches tient à remercier tous les habitants de notre belle cité et de ses environs pour leur soutien et leur présence à notre traditionnelle fête d'été. Nous avons eu beaucoup de plaisir à organiser cette manifestation, mais plus encore d'avoir pu accueillir autant de participants tout au long du week-end et ce dans une atmosphère conviviale et chaleureuse tout en respectant les normes sanitaires que la situation actuelle impose.

Nous souhaitons également remercier tous nos partenaires, amis et donateurs pour leur collaboration, les sociétés locales, ainsi que la Commune d'Avenches qui, chaque année, nous permet de perpétuer cette tradition avenchoise.

En espérant vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

La Ludothèque

Evelyne Besson Gujer

Le 24 août la rentrée a eu lieu pour les écoliers vaudois et quelques jours après pour nos voisins fribourgeois. Nous espérons que vos enfants ont bien repris le chemin de l'école!

Pour nous, ludothécaires, nous avons continué à nous adapter à la situation sanitaire et c'est pourquoi nous vous recevons **toujours sur rendez-vous** pour les retours et les nouvelles locations de jeux! Nous avons écrit par messagerie aux abonnés et leurs demandons une réponse de rendez-vous par ce biais. Vous désirez venir découvrir notre structure et louer pour une première fois des jeux, prenez contact par téléphone au **077 479 41 09** ceci lors de nos ouvertures **du mardi et vendredi après-midi**. Nous faisons au mieux pour vous satisfaire et dans ce but nous demandons le port du masque dans notre structure. Merci beaucoup pour votre compréhension.

Le 31 octobre nous allons fêter notre anniversaire, le programme est encore en cours d'élaboration car nous nous adaptons à la situation sanitaire. *(loto pour les enfants)*

Notre Assemblée générale est prévue le 17 novembre; le 13 novembre, nous allons collaborer avec la Bibliothèque et le Musée d'Avenches lors de la nuit du conte.

N'oubliez pas que nos jeux de société pour tous les âges, jeux de construction, d'habilité, baby-foot, jeux en bois, etc., sont à louer pour une modique somme et durant 3 semaines!

La ludothèque est un service de prêt et d'échange, qui engendre moins de consommation.

Portes ouvertes de l'école de musique d'Avenches

Nadège Dubi

L'école de musique d'Avenches organise une journée portes ouvertes le samedi 14 novembre entre 10h00 et 14h00 à la salle de rythmique du collège de la Cure.

A partir de 7 ans, les enfants pourront découvrir différents instruments: flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, basse, tambour et batterie sous la supervision de musiciens de la Clef de Soleil et de La Lyre.

Cette journée sera également l'occasion de poser des questions sur le fonctionnement de l'école de musique. A Avenches, les jeunes musiciens apprennent à jouer de leur instrument en cours individuels dispensés par des professeurs qualifiés du conservatoire de la Broye. Ils sont ensuite intégrés rapidement dans le corps des cadets «La Clef de Soleil» leur permettant de jouer dans un groupe et de partager des moments conviviaux avec d'autres élèves. L'enfant apprend à jouer des morceaux entraînants et modernes qui seront interprétés lors de différents concerts.

Lors de cette journée portes ouvertes, les mesures COVID seront respectées.

Pour tout autre renseignement ou pour une inscription à l'école de musique, n'hésitez pas à prendre contact avec Nadège Dubi, présidente, clefdesoleil1580@gmail.com, 079 221 62 20 ou www.lyre.ch.

La Lyre a besoin de vous!
Jouez-vous d'un instrument de musique? Faire partie d'un ensemble et vivre de nouvelles expériences vous intéresse? La Lyre d'Avenches vous accueille à bras ouverts! Venez partager de beaux moments de musique et de convivialité avec nous, dès début septembre 2020. Les répétitions de l'harmonie ont lieu le jeudi soir, et celles des tambours le lundi soir.

Pour tout renseignement supplémentaire: Julien Bessard, président, julien@lyre.ch ou 079 658 47 39.

Cours de parkour dans les arènes d'Avenches

The Mad Monkeys

Le parkour est un sport qui a été créé par David Belle dans les années 90. Ce sport vise à franchir des obstacles le plus fluidement et rapidement possible en milieu urbain. Ce sport entraîne notamment la souplesse, l'agilité, l'endurance, la force, l'équilibre, etc.

Son dérivé est le freerunning qui est une partie plutôt freestyle du parkour. Le principe est de faire des figures et autres acrobaties en utilisant le mobilier alentour.

En dehors des aspects physiques, le parkour permet de connaître ses limites personnelles et de s'entraîner à les dépasser. Se sentir bien dans son corps et apprendre à dominer des obstacles est fascinant. C'est dans cette optique-là que l'association «The Mad Monkeys» donne des cours de parkour dans les arènes d'Avenches (en été) et dans une salle de sport à Avenches (en hiver).

Ces cours ont pour but de pratiquer le parkour de façon ludique et d'apprendre à maîtriser son corps en toute sûreté. Les adultes, adolescents et jeunes sont les bienvenus, l'âge de 9 ans au minimum est toutefois demandé.

Ces cours de parkour ont lieu le mercredi de 19h jusqu'à 20h30. Il y a deux cours d'essais afin de vous familiariser avec ce sport.

Pour plus d'informations sur ces cours, rendez-vous sur le site web https://themadmonkeys.ch

AVENTICLAP

Moteur... action! AVENTICLAP est de retour pour sa 3e édition! Reporté en raison de la pandémie, le festival aura lieu du 22 au 25 octobre 2020.

Roxanne Zimmermann
Attachée de presse

Rendez-vous sur notre site internet **www.aventiclap.ch** pour découvrir toute la programmation et les nouveautés que nous vous proposons.

Le bar et la restauration sont ouverts à tous, venez déguster les plats proposés par notre chef Christian Iber, ils sauront ravir vos papilles.

Mesures liées au COVID-19

En raison de la crise sanitaire, toutes les projections doivent être réservées en ligne ou auprès de nos agences partenaires.

Sur place, gardez la distanciation physique, masque obligatoire dans l'exposition, le loft et tout le festival lors de vos déplacements. Du gel hydroalcoolique et des masques au prix de Fr. 1.– seront à disposition de nos visiteurs.

Projections: le port du masque est obligatoire, de ce fait il ne sera pas nécessaire d'avoir un espace entre les sièges. Le théâtre sera désinfecté entre chaque séances de projection.

Caveau communal transformé en ciné-bar

Samedi et dimanche le Caveau communal sera investi par les images régionales tournées par **Jean-Fred Friederich** avec le partenariat de Notrehistoire.ch qui fera une présentation apéro dimanche 25 à 11h15. L'accès est libre et le caveau transformé en ciné-bar vous accueillera pour apprécier le film de ce pionnier amateur de la caméra 8mm.

Le Festival du film d'Avenches a eu envie de rendre hommage à sa passion en récupérant quelques centaines de mètres de ces bandes de valeur et les projeter durant la prochaine édition.

En collaboration avec le site internet www.notrehistoire.ch, vous pourrez découvrir un pot-pourri de 85 minutes au caveau communal transformé pour l'occasion en ciné-bar, ainsi qu'une petite exposition du matériel de Jean-Fred Friederich.

Le film tournera en boucle pendant que le public pourra s'installer assis ou debout pour apprécier ces magnifiques images tout en buvant un verre.

Jean-Fred Friederich sera disponible pour discussions et questions durant les deux jours, sur place.

Entrée libre.

Exposition au théâtre du Château de Jean-Marie Brulhart

Photographe passionné, il parcourt la Suisse pour immortaliser les beautés que lui offrent les paysages. Ecrire, témoigner, exposer et éditer, voici son programme avec à la clé un site internet qui suit chaque étape. Plus d'informations sur aboveandbelow.ch

Une exposition de ses tableaux sera mise en lumière tout au long du festival.

Carte blanche au FIFF et son directeur Thierry Jobin

Le FIFF (Festival international du film de Fribourg à l'honneur à Aventiclap et présence de son directeur artistique Thierry Jobin.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous allons projeter deux films qui devaient être dans la programmation du FIFF cette année du 20 au 28 mars. Les films seront présentés par son Directeur artistique, Thierry Jobin.

Informations & billetterie: www.aventiclap.ch

AVENTICLAP

A Marc-Aurèle :

Tout d'abord, je veux vous dire que notre établissement tout entier se porte bien.

Cinzia Di Marino
Fondation Marc-Aurèle

Avec cette crise, nous vivons une situation tellement nouvelle que, pour cet article, j'ai souhaité donner la parole à notre aumônière Mme Gossauer, qui nous accompagne depuis août 2019 dans notre quête spirituelle.

C'est une personne au grand cœur qui sait toucher notre âme. Voici son témoignage:

«Durant la pandémie, j'ai ajouté à la signature de mes courriers électroniques cette courte phrase: "L'épreuve est un processus, pas un événement" (Sœur Joan Chittister).

Le mot qui attire l'attention c'est bien le terme de processus… Depuis le début de cette année 2020, la planète entière est entrée dans l'événement Covid-19 mais surtout dans un processus qui chamboule habitudes, relations et projets…

«Le monde a changé», me disait une nonagénaire. Oui, tout processus entraîne des adaptations provisoires ou définitives. Tout processus demande de notre part confiance et patience.

Durant ces derniers mois, j'ai eu la joie de vivre et de voir la capacité d'adaptation des résidents et du personnel de Marc-Aurèle. Pendant le confinement, notre rendez-vous hebdomadaire pour une célébration œcuménique ne pouvait plus avoir lieu dans les locaux de l'EMS pour y échanger des réflexions, pour y chanter et prier. Mais l'événement Covid-19 nous a conduits à la mise en place d'un rendez-vous via l'ordinateur: c'est en visioconférence que nous avons pu nous voir, nous entendre, chanter et prier! Pendant plus de trois mois, chaque vendredi, cette rencontre différente restait un rendez-vous précieux et porteur d'encouragements et d'espérance. Quand avant de terminer la visioconférence et d'en couper l'appel, j'entendais l'une ou l'autre des résidentes me dire «Merci, ça nous fait du bien!» en m'envoyant un baiser, je me disais que oui, dignité et courage étaient au cœur de ce processus…

La pandémie et ses privations soulignent paradoxalement l'essentiel de nos relations avec les personnes et en particulier les personnes âgées. Cet essentiel se dit dans un regard tendre, un sourire complice et pourquoi pas dans des mots d'affection que la pudeur calfeutrait jusqu'alors au fond de nous…

Et puis, il y a la vitesse. Rencontrer une personne en EMS c'est prendre conscience qu'il y a deux vitesses, la sienne et la nôtre. Pour celles et ceux qui courent ici et là, difficile de ralentir le tempo aux portes des établissements. Mais la rapidité des gestes et des paroles est à elle seule une dissonance silencieuse… Pour celles et ceux qui vivent autrement, sans plus courir, sans même se tenir debout, notre vitesse d'actifs leur donne le vertige…

L'évènement Coronavirus et ses processus n'ont pas fini de nous chambouler et de nous interroger. Mais il est aussi un défi à relever pour nous rencontrer *véritablement* et *autrement*, dans nos allures et nos besoins respectifs…»

* Corinne Gossauer-Peroz travaille pour l'Eglise catholique du canton de Vaud, elle est aumônier dans cinq EMS de la Broye. Elle est l'auteure d'un livre de textes courts pour faciliter la rencontre avec les aînés, *Garde-moi vivant!*, paru en août 2020, aux Editions St-Augustin (St-Maurice). Une invitation à un voyage humain et spirituel.

Université populaire de la Broye

Le programme de l'Université populaire de la Broye 2020-2021 est sorti.

Vous trouverez des cours à Avenches, Payerne, Moudon et Oron-la-Ville. Vous trouverez également à Avenches des cours d'anglais, d'espagnol et d'italien. La cotisation à l'Unipop, qui se monte à Fr. 10.–, est obligatoire pour suivre un cours. Les cours suivants auront lieu à Avenches.

Atelier culinaire pour Messieurs

Par: Olivia Bessaud
Contact: f.beboux@upbroye.ch

A vous la réalisation de plats goûteux, parfois aussi non traditionnels, sous l'œil et les directives bienveillantes de la coach culinaire. Ses tours de mains seront complétés et étayés par de nombreuses pincées techniques et de théorie appliquée. Elle vous soutiendra dans la réalisation des phases un peu plus délicates et vous serez étonnés par vos réussites qui seront directement dégustées. Alors prêts à tenter l'aventure, à explorer le plaisir de cuisiner et à aller à la découverte de saveurs différentes, peut-être nouvelles? Toutes les recettes sont prévues pour être aisément reproductibles chez vous, sans prise de tête!

Nombre de leçons: 3
Date(s): mardis 3, 10 et 17.11.2020
Horaires: de 19h00 à 22h00
Participants (min/max): 6/ 8
Remarques: veuillez vous munir d'un tablier de cuisine!
Prix: Fr. 120.– + env. 35.- par soir pour la marchandise.
Lieu: Collège du Château
1580 Avenches

Cuisine mexicaine

Par: Maria Elena Nolasco Papaux
Contact: F. Gisler, 026 675 28 22

Venez découvrir le Mexique, pays aux multiples visages. Plusieurs ethnies et cultures s'y côtoient, sa cuisine colorée est un reflet de sa diversité. Nous vous emmènerons dans l'état de Oaxaca à la découverte des saveurs et des plats typiques de cette région du sud. Alors… hasta pronto!

Nombre de leçon: 1
Jour(s) et date(s): mercredi 11.11.2020
Horaires: de 18h45 à 22h15
Participants (min/max): 8/ 12
Prix: Fr. 45.– + Fr. 17.- à payer sur place pour la marchandise
Lieu: Collège du Château
1580 Avenches

Contact:
Université populaire de la Broye
Annelone Santos
1676 Chavannes-les-Forts
Tél. 026 666 16 88 les lundis après-midi de 13h00 à 15h00 hors vacances scolaires (vous pouvez également laisser un message sur le répondeur)
e-mail: info@upbroye.ch
Le programme complet est disponible à l'adresse suivante: **www.upbroye.ch**

Rendez-vous pour le Rams 2020!

L'équipe d'Avenches s'Amuze

Suite au succès rencontré lors de la première édition, entre les fêtes de fin d'année 2019, l'équipe d'Avenches s'Amuze vous confirme une 2e édition du Rams en 2020! Vous êtes impatients de venir jouer au Rams avec nous? Alors réservez les dates suivantes:

Le dimanche 27 et
le lundi 28 décembre 2020
Au caveau de l'Hôtel de Ville.

Nous vous rappelons que ce jeu traditionnel d'entre les fêtes de fin d'année est ouvert à tous! L'équipe d'Avenches s'Amuze se réjouit d'accueillir les adeptes de ce jeu, mais a aussi comme objectif d'attirer les non-connaisseurs afin de leur faire découvrir ce jeu de cartes convivial. Ce jeu basique et simple est accessible à tous. Il se pratique généralement entre amis, 4 à 6 personnes, et a pour but de miser un lot en nature, préalablement acheté auprès de l'organisateur, soit saucissons, saucisses, fromages, vins, spiritueux, etc. Nous vous attendons nombreux pour venir vous Amuzer avec nous et passer un excellent moment de divertissement.

Avenches s'Amuze vous demande de patienter jusqu'à la parution de *L'Aventic* du mois de décembre où vous y trouverez toutes les précisions nécessaires pour le bon déroulement de ces deux jours, notamment les horaires et les modalités d'inscription.

Nous vous informons également qu'Avenches s'Amuze s'adaptera aux mesures et restrictions Covid-19 du moment.

Les experts à Aventicum ou comment vivaient les habitants de la capitale des Helvètes

Site et Musée romains d'Avenches

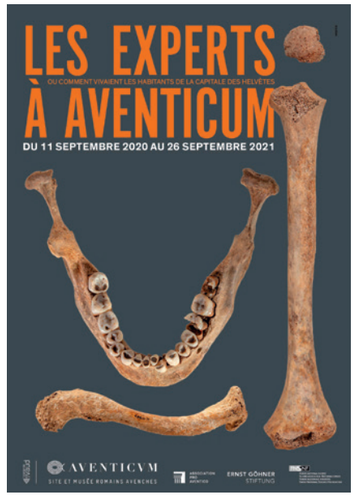

Un squelette humain est découvert. Qui était cette personne? Quelle est son histoire?

L'exposition *Les Experts à Aventicum* cherche à aborder la vie des habitants de la ville romaine d'Avenches à travers l'étude de leurs os, de leurs dents et d'analyses faisant appel à des techniques de pointe qui permettent aujourd'hui de mieux appréhender leur quotidien.

L'étude des squelettes constitue un domaine de recherche essentiel pour comprendre les populations du passé, leur état de santé et leurs maladies, leurs habitudes alimentaires et leur mobilité, leurs influences culturelles et environnementales.

Le passé s'incarne dans ces personnes, tantôt affectées par la mort prématurée de leur enfant, tantôt souffrant d'une carence en vitamine essentielle, d'une dent cariée, d'un os cassé ou de douleurs articulaires. Cet aperçu met en lumière des personnes anonymes, tel un murmure d'histoires qu'elles ont à nous raconter.

Du 11 septembre 2020
au 26 septembre 2021

Site et Musée romains d'Avenches

Les apéritifs du samedi

11h00-12h00,
salle de la paroisse catholique,
avenue Jomini 8 à Avenches
(sauf indication contraire)
Entrée libre, collecte

PROGRAMME 2020-2021

3 octobre
Autour de l'exposition
«Les experts à Aventicum»
Sophie BÄRTSCHI,
archéologue, SMRA

14 novembre
Une maison d'officier
à Vindonissa/Windisch
Matthias FLÜCK, archéologue,
Kantonsarchäologie Aargau

12 décembre
Actualité des fouilles 2019
Pierre BLANC, archéologue,
et collaborateurs, SMRA

16 janvier
Ephèse – métropole romaine
et paradis de joueurs
Ulrich SCHÄDLER, directeur,
Musée suisse du jeu

6 février
Aventicum en couleurs.
L'étude des décors peints d'Avenches,
du XVIIIe siècle à nos jours
Alexandra SPÜHLER,
archéologue, SMRA

27 mars
Beyrouth, une petite Rome en Orient
Julien ALIQUOT, historien, CNRS, Lyon

17 avril
Le trésor du dieu *Cobannus*
(Saint-Aubin-des-Chaumes, Bour-
gogne, France). La (re)découverte
d'un ensemble cultuel exceptionnel
Pierre NOUVEL, professeur d'archéologie,
Université de Bourgogne

8 mai
D'or, d'argent et de bronze:
le trésor romain de la villa
d'Yvonand-Mordagne
Yves DUBOIS, archéologue, UNIL,
et Barbara HILTMANN, numismate,
MCAH

26 juin
Actualité des fouille
Pierre BLANC, archéologue,
et collaborateurs, SMRA

AVENTICVM
SITE ET MUSÉE ROMAINS AVENCHES

Informations diverses communales

Galerie du Château
Programme 2020-2021

Samedi 3 octobre 2020
au dimanche 1er novembre
vernissage à 17h00
Patrick Savary (peintre)

Samedi 7 novembre 2020
au dimanche 6 décembre
vernissage à 17h00
Sandro Godel (peintre, graveur)

Ouvert du mercredi
au dimanche de
14h00 à 18h00.

GALERIE DU CHÂTEAU AVENCHES

Personne de contact:
Jean-Marc Bardet, président,
026 675 28 69 / 078 814 44 73

Le GTA vous donne de ses nouvelles

Malgré la situation actuelle, le GTA reste actif! En effet, dans quelques mois, nous aurons l'immense plaisir de vous présenter une création originale écrite et mise en scène par un ancien membre de notre troupe et auteur de plusieurs pièces de théâtre.

Les représentations de cette pièce auront lieu les 21, 22 et 23 mai 2021 au Théâtre du Château à Avenches. Vous pourrez également la découvrir lors du Festival de théâtre amateur de Faoug qui se déroulera du 10 au 11 juillet 2021.

Nous nous réjouissons
de vous retrouver!

GTA Groupe Théâtral Avenchois

L'équipe du GTA

On tape le carton?!

Entre le mois de novembre 2020 et le mois de mars 2021, le carnotzet villageois l'Extincteur à Oleyres est ouvert à partir de 19h30 aux dates suivantes pour accueillir les joueurs de cartes:

- mardi 3 novembre 2020
- mardi 17 novembre 2020
- mardi 1er décembre 2020
- mardi 15 décembre 2020
- dimanche 27 décembre 2020 (soirée Rams)
- lundi 28 décembre 2020 (soirée Rams)
- mardi 29 décembre 2020 (soirée Rams)
- mardi 12 janvier 2021
- mardi 26 janvier 2021
- mardi 9 février 2021
- mardi 23 février 2021
- mardi 9 mars 2021
- mardi 23 mars 2021

Bienvenue à tous!

Gwendoline Nicolier,
pour l'Amicale de l'Extincteur

Société de Tir des Bourgeois d'Avenches

410e anniversaire
Société de Tir des Bourgeois
d'Avenches – A vos agendas!

L'Abbaye de la Société de Tir des Bourgeois d'Avenches célèbrera son 410e anniversaire en 2021 et invite la population à participer à cette fête le jeudi de l'Ascension 13 mai 2021.

Pour cette occasion, l'Abbaye organise une fête populaire avec cortège et concert-repas caritatif en faveur de sociétés locales et de la Fondation Formation Vallée Broye. Afin de maintenir le suspense, le nom du groupe sera dévoilé en décembre. Petit indice: Il y aura du jodel dans l'air!

Ce jour-là, la Société de Tir des Bourgeois d'Avenches accueillera également les délégués de la Fédération des Abbayes vaudoises pour son Assemblée générale.

Une séance d'informations pour les sociétés locales aura lieu cet automne.

La nuit du conte

Vendredi 13 novembre 2020

17h30-18h30
Conte pour enfants (dès 5 ans)
19h00-20h00
Conte des 10 ans et adultes

Les ludothécaires seront présentes avec quelques jeux pour occuper les plus jeunes.

A ne pas manquer à Avenches

Nous remercions Avenches Tourisme pour sa collaboration à la réalisation de cette rubrique. Pour plus d'informations, consultez le site d'Avenches Tourisme: www.avenches.ch

OCTOBRE 2020

22-25

Aventiclap
3e édition du Festival du film suisse et d'ailleurs - Avenches
Théâtre du Château
Compétition nationale -
Invités du monde du cinéma:
Discutez avec les producteurs!
Caveau Hôtel-de-Ville

30

La Commission culturelle présente «Aime comme Marquise»
20h15 – Comédie – *Théâtre du Château*

31

Anniversaire de la ludothèque du Château à 14h – grand loto de fête
Salle Théâtre du Château

NOVEMBRE 2020

7

Galerie du Château
Sandro Godel (peintre-graveur)
Vernissage à 17h00
Exposition jusqu'au 6 décembre 2020
Ouvert du mercredi au dimanche
de 14h à 18h
Galerie du Château

15

Vente paroissiale de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, Paroisse Vully-Avenches
de 9h30 à 15h30
Salle Théâtre du Château

17

Assemblée générale de la Ludothèque du Château à 20h
Ludothèque du Château

20

La Commission culturelle présente «Les fourberies de Scapin»
20h15 – comédie de Molière
(report du 27 mars 2020)
Théâtre du Château

1–24

Fenêtres de l'Avent
(programme en cours d'élaboration)

DÉCEMBRE 2020

2

La Commission culturelle présente «Nuit blanche»
20h15 – Comédie de boulevard
Théâtre du Château

4

Course «A Travers Avenches 2020»
Ville

6

Cortège de la Saint-Nicolas
Départ de Sous-Ville
Arrivée devant l'église catholique
18h30
Ville Avenches

Dates sous réserve de modifications

Recrutement 2020

Cap Didier Ney
SDIS de la Broye-Vully

En date du **5 novembre** prochain, le Service de défense incendie et secours de la Broye-Vully procédera à son recrutement annuel pour l'effectif 2021. Simultanément, trois séances d'information seront organisées sur les sites suivants:

- **Avenches,** caserne Derrière-les-Murs, à 19h30
- **Payerne**, caserne principale, Hôtel de Ville, à 19h30
- **Granges-Marnand**, caserne, Rte du Canard, à 19h30

Pour toutes les personnes intéressées à devenir sapeur-pompier volontaire, il est possible de participer à l'une ou l'autre de ces séances. Lors de celles-ci, vous aurez l'occasion de:

- Discuter avec des sapeurs-pompiers actifs de votre région
- De rencontrer des membres de l'état-major qui vous présenteront le fonctionnement du corps
- Découvrir le matériel utilisé ainsi que les différentes formations

Il sera également possible de poser vos questions aux personnes présentes puis si vous le désirez de vous inscrire librement afin de rejoindre les pompiers de la Broye-Vully.

Que vous soyez sapeur-pompier ou non mais motivé à vous investir dans la sécurité publique, vous êtes les bienvenus. Cependant, si malheureusement vous ne pouviez pas participer à l'une de ces rencontres, il est possible de s'adresser au Cap Alexandre Michod au 079 215 79 46, responsable du recrutement 2020, afin d'obtenir plus d'informations.

Le SDIS Broye-Vully se réjouit de vous retrouver nombreuses et nombreux le jeudi 5 novembre 2020.